

Loire-Atlantique



Mairie de La Regrippière

Inter'Actions



Supérette API
ouverte depuis le 30 octobre 2025
au 9 bis place Saint-Joseph

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
9	Vie communale
19	Enfance et jeunesse
24	Vie associative
26	Histoire et Patrimoine
28	Sèvre et Loire News
32	Autour de chez nous
35	Le coin détente
39	Le portrait

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de janvier-février- transmettez vos articles avant le 15 décembre par mail à : communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : communication@mairie-laregrippiere.fr

L'AGENDA



NOVEMBRE

- 8 - Repas des aînés
- 11 - Commémoration de l'Armistice de 1918
- 13 - Soirée karaoké - Le Schiste
- 15 - Concert caritatif Rock'n poulettes - Espace Alain Clouet
- 18 - Assemblée générale ASCR - Espace Alain Clouet
- 20 - Conseil municipal
 - Soirée beaujolais - Le Schiste
- 21 - Soirée pyjama à la médiathèque
- 22 - Concours de belote par le club de l'Espérance
 - Soirée tartiflette - Le Schiste
- 22 et 23 - Portes ouvertes Mailles & Veinages
 - Les marchés mobiles
- 29 - Portes ouvertes Château de La Ragotière
 - Portes ouvertes Brume
 - Marché de Noël - Regripp'Anim

DÉCEMBRE

- 3 - Heure du conte à la médiathèque
- 6 - Concours de belote par le JRDS de Vallet
- 11 - Soirée quiz test - Le Schiste
- 12 - Papotage et bricolage Noël à la médiathèque
- 13 - Heure du conte à la médiathèque
 - Arbre de Noël de l'école Sacré Cœur
- 13 et 14 - Portes ouvertes Domaine des Tilleuls
- 14 - Loto par l'APE
- 18 - Repas de Noël - Le Schiste
 - Conseil municipal
- 19 - Visite du Père Noël
- 20 - Tournoi futsal par les Étoiles bleues de l'ARCT
- 27 - Soirée Vinivinyle par le Comité des Fêtes
- 29 - Don du sang

JANVIER

- 11 - Vœux du maire



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

LE MOT DU MAIRE

Nous rentrons dans le dernier trimestre de cette année 2025, marquée par beaucoup d'instabilité économique et politique au niveau national. Les communautés de communes et les communes doivent encore plus incarner aujourd'hui la stabilité et la solidarité des habitants entre eux.

Depuis la fin du mois d'octobre, La Regrippière franchit une étape importante avec l'ouverture d'un nouveau commerce, une épicerie atypique, une épicerie connectée qui, nous l'espérons, saura répondre aux attentes légitimes des habitants.

Il est important que nous nous l'approprions. N'hésitez donc pas à vous rendre sur place et à faire part de vos remarques ou préoccupations à la personne en charge de ce magasin durant ses heures de présence, ou directement à la mairie. Ce commerce mettra également en avant les produits locaux et viendra compléter la dynamique déjà créée par le café-restaurant « Le Schiste » sur la place Saint-Joseph.

L'aménagement de la zone de loisirs se poursuit avec une table de ping-pong installée et un aménagement paysagé qui se met progressivement en place.

Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu pour deux ans ; comme pour les adultes, ils seront force de propositions pour des projets à venir. Une immersion dans la vie communale importante pour notre jeunesse.

De nombreuses festivités sont prévues pour ces derniers mois de l'année. Pour la troisième année consécutive, notre jardin public se transformera en jardin de Noël, avec notamment une soirée conviviale autour d'une boisson chaude le vendredi 19 décembre ! Des nouveautés et beaucoup de créativité seront au rendez-vous ! Je remercie tous les bénévoles, toujours plus nombreux, qui œuvrent déjà depuis plusieurs semaines à la préparation de cet événement.

À noter : les commémorations du 11 novembre, essentielles pour entretenir la mémoire collective ; notre actualité nous rappelle chaque jour leur importance.

Vous pouvez déjà réserver la date des vœux de la municipalité, qui auront lieu le dimanche 11 janvier.

Un grand Bravo et Merci aux associations et aux particuliers qui animeront la commune dans les semaines à venir : marché de Noël, concert, Halloween, tournoi de Futsal...

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est désormais clôturée. Viens maintenant le temps de l'analyse et des réponses, avec un calendrier qui devrait, nous conduire à la validation du plan, nous l'espérons, en début d'année prochaine.

Je vous souhaite un bel automne et continuons à prendre soin les uns des autres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 5 septembre 2025

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 14

Votants: 15

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Marie-Edith PETITEAU, Franck BOUCHEREAU, Bernard SOURISSEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Cédric CARETTE, Marie-Annick HERBRETEAU, Bérangère LAMBERT, Clotilde JOLIVET, Cécilia FONTENEAU, Cindy PASQUEREAU

Excusés : Michel AMOSSE, Valérie CLERO, Jean-Luc GAULTIER, Vincent DUGUE,

Franck BOUCHEREAU est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Hugo BENOIT secrétaire.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 3 juillet 2025, il est donc approuvé.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 11 juillet 2025

- E 1806 33 rue du vignoble 1985 m²

Appartenant à madame ALLANIC Sabrina
Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 6 août 2025

- E 2082 13 route de la tranchais 2933 m²

Appartenant à monsieur AUVINET Emmanuel
Parcelle située en zone Ub

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION DE LA SUPERFICIE ACQUISE PAR LA COMMUNE SUR LES PARCELLES C 174 ET C 175

Vu l'article L.1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Lors du Conseil municipal du 22 mai 2025, une délibération avait été adoptée au sujet de l'acquisition d'une partie des terrains situés sur les parcelles C 174 et C 175 dans le but de réaliser une retenue d'eau. Cependant, la superficie bornée en vue de cet achat ne sera pas de 800 m² comme évoqué dans cette première délibération mais bel et bien de 1466 m².

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **MODIFIE** la superficie bornée de 800 m² pour 1466 m²

- **ANNULE ET REMPLACE** la précédente délibération relative à la superficie acquise.

APPROBATION DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ALIÉNATION D'UNE PORTION DE VOIE COMMUNALE - VC 46

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R.134-10 et R.134-15

Dans la perspective d'aliénation par un particulier d'une portion de la voie communale VC 46 située à la rue des Tisserands, la commune décide de recourir à une enquête publique.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Maire à organiser une enquête publique relative à l'aliénation d'une portion de la voie communale VC 46 – rue des Tisserands.

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ADMISSION EN NON-VALEUR (NV) DE CRÉANCES IRRECOUVRABLES

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressés par le comptable public

Considérant sa demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, après mise en demeure sans effet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des recettes suivantes ; pour un montant total de 52 euros correspondant à la liste n°7746550515 dressée par le comptable public

- **APPROUVE** le fait que les sommes nécessaires soient inscrites au compte 6541.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ABONNEMENT AVEC INTRAMUROS

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 mai 2022

Etant donné le terme du contrat de trois ans, signé entre la commune et l'application Intramuros à partir du 1er octobre 2025, monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la signature d'un nouveau contrat d'adhésion et de maintenance pour l'utilisation de cette même application.

Ce contrat d'une durée de trois ans fixe le montant de l'abonnement mensuel à 35 euros HT, soit 42 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion à l'application INTRAMUROS à compter du 1er octobre 2025 et charge monsieur le Maire de signer le contrat d'adhésion.

ADOPTION DE L'AVENANT RELATIF À LA CONVENTION CEP PARTY

Vu la Convention du 2 juin 2022 entre la communauté de communes de Sèvre et Loire et la commune de La Regrippière

Suite à la proposition du conseil communautaire en date du 9 juillet 2025 ayant pour finalité de modifier les conditions de financement du festival CEP PARTY, il est convenu que le financement par élève participant soit augmenté de 50 centimes pour les communes membres passant ainsi de 2 euros à 2,50 euros par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le passage de la participation des communes de 2 euros à 2,50 euros par élève participant concernant le financement du festival CEP PARTY.

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférent.

ETUDE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU BAS DU BOURG

Suite à une première rencontre avec la société « Faar Paysage », désignée par un marché public en vue de réaliser les travaux de réaménagement du bas du bourg, la commune a sollicité le cabinet de géomètres-experts « Progéo conseils » afin de récupérer des relevés topographiques sur les différentes parcelles concernées par les travaux. En cours depuis la fin du mois d'août, les relevés finaux devraient être restitués avant la fin du mois de septembre.

ASSOCIATION DE PALETS

Monsieur Gaillard a fait une demande à la commune au début de l'été en vue d'obtenir un lieu, de préférence en intérieur, susceptible de pouvoir accueillir des entraînements de palets en laiton sur le créneau horaire du vendredi soir. Après discussion, le Conseil municipal s'est accordé au sujet de la mise à disposition de la salle St François.

API

A l'heure actuelle, les travaux d'installation de la plateforme sont en cours. La livraison du bâtiment modulaire est quant à elle prévue pour le lundi 6 octobre. Une date d'ouverture au public sera fixée dans les prochaines semaines.

AGENDA

Plusieurs événements sont à retenir pour les prochaines semaines, à savoir :

- Cérémonie des nouveaux arrivants :
vendredi 19 septembre

- Installation du modulaire API :
lundi 6 octobre

- Enquête publique PLUi :
8 septembre – 15 octobre

- Double enquête publique – Monsieur Houssin / Macé :
6 octobre – 20 octobre

- Echos du prieuré : **vendredi 26 septembre**

- Election du Conseil municipal pour enfants (CME) :
jeudi 9 octobre

- Prochain conseil municipal : **jeudi 23 octobre**

ÉLECTIONS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 9 octobre se sont tenues les élections du nouveau conseil municipal des enfants (CME) de la commune.

Les élèves du CE1 au CM2 des deux écoles étaient appelés à élire douze nouveaux membres pour un mandat de 2025 à 2027. Seuls les élèves de CM étaient éligibles à l'élection.



Les 75 élèves sont venus voter par classe. Après être passés dans l'isoloir, chaque électeur a présenté sa carte à Monsieur Le Maire, accompagné de deux de ses adjoints (Marie-Edith Petiteau et Roger Cailler).

Le dépouillement a été effectué par Esteban Loiret, Adèle Chauvat, Léon David Roy et Adèle Moskovitz, membres sortants du CME, dont trois candidats à leur propre succession.



Les résultats des élections sont les suivants :

- AKKI Jenna : 24 voix
- BOYAS Charlie : 25 voix
- CHAUVAT Adèle : 40 voix
- CHEVALIER Lana : 18 voix
- DEROUET Louna : 14 voix
- LANDAIS Raphaël : 26 voix
- LE COSSEC Anatole : 21 voix
- MOSKOVITZ Adèle : 43 voix
- MULIARDO Jules : 32 voix
- PETITEAU Louis : 16 voix
- ROY Léon David : 22 voix
- TEIGNE Laïs : 24 voix



CONSEIL MUNICIPAL ENFANT 2025/2027



AKKI Jenna
CM1



BOYAS Charlie
CM1



CHAUVAT Adèle
CM2



CHEVALIER Lana
CM1



DEROUET Louna
CM2



LANDAIS Raphaël
CM1



LE COSSEC Anatole
CM1



MOSKOVITZ Adèle
CM2



MULIARDO Jules
CM1



PETITEAU Louis
CM2



ROY Léon David
CM2



TEIGNE Laïs
CM1

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MERCREDI 15 OCTOBRE

Présents : Akki Jenna, Boyas Charlie, Chauvat Adèle, Chevalier Lana, Derouet Louna, Landais Raphaël, Le cossec Anatole, Moskovitz Adèle, Muliardo Jules, Petiteau Louis, Roy Léon David, Teigné Laïs, Evin Pascal (Maire), Hauray Cyril (coordinateur enfance/jeunesse), Petiteau Marie Edith (adjointe à l'enfance/jeunesse).



Absente excusée : Bérengère Lambert (conseillère municipale)

Présentation du nouveau conseil en quelques chiffres :

12 conseillers ont été élus jeudi 9 octobre par les élèves des deux écoles. Il est composé de 7 filles et 5 garçons, 7 CM1 et 5 CM2, 7 élèves du Sacré Cœur et 5 de Clément Pellerin, 3 élus effectuent leur second mandat. Félicitations au nouveau conseil.

De la suite dans les idées :

Après un tour de table des idées, où chacun a soumis ses propositions, la tendance aux aménagements des parcs en particulier et de la commune en général constitue un socle solide. De la marche verte, en passant par les plantations d'arbres, l'installation d'hôtels à insectes ou encore la création d'une cabane à dons, les idées ne manquent pas !

Bref, la dynamique est lancée et le groupe a envie de s'investir. La présence d'une partie de l'équipe sortante lors de la première heure, a permis de décortiquer la méthodologie de projet et d'échanger ensemble. Ils ont notamment repris l'exemple de l'aménagement de la cour supérieure utilisée aussi bien lors de la pause méridienne, que par les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et de loisirs.

A VOS AGENDAS :

Le CME est sollicité pour participer aux évènements suivants :

Mardi 11 novembre : commémorations Armistice 1918, rendez-vous à 9h près de la mairie

Dimanche 11 janvier : vœux du Maire, rendez-vous à 10h45 espace Alain CLOUET

Deux premiers événements programmés pour lesquels vous recevrez une invitation.

A noter également que des réunions régulières auront lieu. La prochaine est prévue le mardi 18 novembre à 16h30 salle du conseil.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet,
Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon,
et Pascal EVIN, Maire de La Regrippière
ont le plaisir de vous convier

à la cérémonie de commémoration de l'Armistice:
le mardi 11 novembre 2025



Déroulé

8h45 : RDV au cimetière de Mouzillon et de la Regrippière

11h : Rendez-vous sur la place de l'église de Vallet pour défiler vers le cimetière

11h30 : Cérémonie commémorative au cimetière de Vallet.

Le verre de l'amitié sera servi à la mairie de Vallet.



JARDIN DE NOËL

Cette année encore, les lutins reviendront installer dans le jardin public le village de Noël.

De nouvelles constructions vont venir se rajouter à celles des années précédentes avec notamment un calendrier de l'Avent qui proposera aux enfants une animation en attendant le Père Noël.

Venez le découvrir à partir du 1er décembre et rendez-vous le 19 décembre à partir de 16h30 pour la venue du Père Noël.



CALENDRIER DE L'AVENT



Suite au succès de la première édition en 2024, la commission cadre de vie renouvelle la mise en place d'un calendrier de l'Avent.

Comme l'année passée, nous avons sollicité les artisans, les producteurs et les commerçants pour obtenir des lots. Par avance, nous les remercions pour leur participation.

Pour participer, rien à faire, il s'agit d'un tirage au sort parmi les habitants de la commune.

Vous serez peut être un heureux gagnant.

Rendez-vous en décembre pour le tirage au sort quotidien.

ACCUEIL DES HABITANTS

Le 19 septembre une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle de convivialité de l'espace Alain Clouet pour l'accueil des nouveaux habitants, la remise des cartes électorales aux jeunes majeurs et le prix des maisons fleuries.



Les nouveaux habitants ont eu le sac à l'effigie de la commune, contenant une bouteille de muscadet.

Les jeunes majeurs ont reçu leur première carte électorale.



Les plus belles maisons fleuries ont été honorées. Leur propriétaires ont reçu une composition florale : Mme BAGAUD et M. OLIVIEIRA DOS SANTOS ; M. et Mme POTIRON ; M. et Mme LOGEAIS ; M. et Mme JUBEAU ; M. et Mme PICOT ; M. et Mme TERRIEN ; M. et Mme GOURRAUD ; M. et Mme RAVARY ; Mme GERARD ; M. et Mme MOUSSET ; M. et Mme HAMON. Merci à eux pour l'embellissement de la commune.

C'est dans une ambiance très conviviale que les différents invités ont reçu leurs présents. Après le traditionnel discours de bienvenue et de présentation de la commune, ils ont pu échanger autour d'un verre accompagné des amuse-bouche préparés par notre traiteur local des « saveurs gourmandes ».

Cette soirée organisée par la mairie pour la troisième année consécutive a été très appréciée de tous.

LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

Le 26 septembre dernier en l'église de La Regrippière, pour la troisième année consécutive, la municipalité a offert à environ 180 personnes un concert de gospel.

Le chœur Les Chants de Coton, sous la direction de Sébastien Rocquefelte, a réinterprété son répertoire de worksongs, negro spirituals et de chants gospel pendant plus d'une heure. Un univers du gospel avec des chants puissants et émouvants qui ont transportés les spectateurs vers des horizons musicaux inspirant. Une belle occasion de groover en compagnie des choristes.

Cette soirée s'est clôturée autour d'un verre à la salle Saint François en présence des chanteurs.



API SUPÉRETTE

La supérette API a ouvert ses portes le 30 octobre 2025 au 9 bis place Saint-Joseph, en face de l'espace Alain Clouet.

Elle est accessible après la création d'un compte sur l'application API. Il est aussi possible de commander une carte d'accès sur le site www.api-masuperette.fr/inscription.

Bon à savoir : Les cartes sont nominatives et ne se limitent pas à une par foyer, ni à un âge limite. En cas de perte ou de vol, une opposition devra être faite auprès d'API.

La supérette est ouverte 7j/7j de 5h à 23h ; paiement par carte bancaire uniquement.

Vous y trouverez tout l'essentiel des produits du quotidien, à prix supermarché :

- produits locaux
- fruits et légumes frais
- surgelés
- produits frais
- maison/hygiène
- épicerie /boissons



COMMENT ÇA MARCHE ?

Simple comme API !



Je crée mon compte en moins d'1 minute, et j'obtiens mon QR code unique : ma clé de la supérette !



Je scanne mon QR Code à l'entrée et "Whaou !", la porte s'ouvre !



Je fais mes courses en toute liberté ! Je passe à la caisse automatique, et je règle avec ma carte bancaire.



Je sors avec mes achats et j'accède à tous mes reçus dans mon espace client.

COURS DE SPORT EN PLEIN AIR



Face à l'entraînement des sportifs, débutants ou confirmés, lors des séances proposées aux beaux jours, des cours de sport gratuit en plein air se pérennisent de façon hebdomadaire.

Envie de rejoindre le groupe « des sportifs du dimanche » ? Rendez-vous à l'espace de loisirs (à côté du stade municipal) pour des séances d'exercices en douceur d'une heure tous les dimanches, hors vacances scolaires, de 10h30 à 11h30.

Pour rappel, ces séances se veulent accessibles à tous et à toutes.

Plus d'informations au 06 66 68 59 06



MAILLES & VEINAGES - MARCHÉ DES CRÉATEURS

Samedi 22 novembre, de 14h à 19h
Dimanche 23 novembre, de 11h à 18h

L'association nantaise Abricadabroc refait étape à La Regrippière pour faire découvrir des talents créatifs de la région.

Pour la troisième année consécutive, elle donne rendez-vous en novembre dans l'atelier d'ébéniste de François Hubert. Plusieurs idées cadeaux seront à retrouver sur les stands des dix créateurs présents qui se feront un plaisir d'échanger sur leur savoir-faire : luminaires en objets détournés, bijoux en tissu ou en papier, abat-jour, appliques et suspensions, arts graphiques, céramiques, peluches et accessoires en laine tricotée.

Le bois sera bien évidemment à l'honneur. Outre les créations de François Hubert en art de la table et petits jeux, et la présentation de ses projets en agencement d'intérieur, une autre créatrice fera découvrir son approche de la matière, avec des objets déco tels que des portemanteaux, mais aussi des bijoux. Pour animer le week-end, un petit jeu-concours avec à la clef des créations à gagner sera également proposé.

Venez découvrir ou redécouvrir :

- Mailles & Veinages : art de la table et jeux en bois (planches à d é c o u p e r , c a s s e - n o i x , p l a t e a u x)
- Sardine : abat-jour, coussins, bijoux en tissu, marque-pages
- Tricot truck pivoine : accessoires en laine naturelle
- Cogitatrice : dessins et linogravures
- Lou François-Eugène : céramique art de la table et petite déco
- Léda Villetard : peintures petits formats
- Brume d'étoiles : peluches en tissu
- Détours d'atelier : déco en objets recyclés
- A contrefil : objets déco et bijoux en bois massif ou marqueterie

- L'oreille en boucle : bijoux en papier roulé

Contact / Infos : 06 35 57 22 71 - www.facebook.com/abricadabrocassociation
<https://www.instagram.com/abricadabroc>

Portes ouvertes de l'ébénisterie
et marché des créateurs

Atelier Mailles et Veinages
7 rue du Patis
ZA des Treize Vents
44330 La Regrippière
06 07 17 29 71
mv@mailles-veinages.com
<http://mailles-veinages.com>



DOMAINE DE LA RAGOTIÈRE



**Samedi 29 novembre
de 10h à 20h
Porte ouverte**

Les portes ouvertes du château de la Ragotière auront lieu cette année le samedi 29 novembre 2025 de 10h à 20h. Ouvert à tous, parlez-en autour de vous !

Au programme :

- parcours et dégustation au cœur de notre chai,
- échange avec toute l'équipe du domaine,
- jeux concours, animations, espace enfant,
- ambiance musicale à partir de 16 h et jeux participatifs à 18h !
- Trois visites guidées gratuites, départ à 10h30/14h/16h30 sans réservation, rdv 10 min avant le départ.

Un cadeau vous sera offert pour toute commande supérieure à 80 € !

Château de la Ragotière
la Grande Ragotière
44330 La Regrippière
02 40 33 60 56
info@freres-couillaud.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.



BRUME

**Samedi 29 novembre
de 10h à 18h
Porte ouverte**

Brume vous ouvre ses portes et vous propose la dégustation de ses vins signature.

Brume
3 le Champ Fleury
44330 La Regrippière
06 38 69 43 42
maxime.mosaiccompany@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.



DOMAINE DES TILLEULS

Samedi 13 décembre de 10h à 20h
Dimanche 14 décembre de 10h à 18h
Portes ouvertes

Nous vous accueillons le deuxième weekend de décembre lors de nos traditionnelles portes ouvertes de fin d'année afin de vous faire découvrir la gamme de nos vins, les millésimes les plus récents, mais aussi quelques cuvées gardées précieusement en cave.

L'occasion unique de venir partager un moment convivial et privilégié dans notre chai.

- Sans rendez-vous,
- Restauration : dégustation d'huîtres et de fines bouchées en accord avec nos vins,
- Animation : jeux concours avec de nombreux lots à gagner,
- Bonus : dégustation de Champagne de la maison Lacuisse Frères



Nouveauté : découvrez notre nouvelle cuvée Sauvignon-Gris, « Révélation » !

Cépage peu répandu, le Sauvignon-Gris se distingue en Loire. Ce vin révèle des arômes de fruits exotiques et la minéralité typique du terroir. Cuvée d'une belle corpulence.

N'hésitez plus à en parler autour de vous : famille, amis ou collègues. Nous vous attendons nombreux !

Domaine des Tilleuls
18 rue du Vignoble
44330 La Regrippière
02 40 33 62 18
contact@domainedestilleuls.fr
www.domainedestilleuls.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

LE SCHISTE

Jeudi 13 novembre
Soirée karaoké
20h - 23h

Jeudi 11 décembre
Soirée quiz test
20h - 23h

Samedi 10 janvier 2026
Tatoo + Piercing
10h - 18h

Jeudi 20 novembre
Soirée beaujolais
19h - 22h

Jeudi 18 décembre
Repas de Noël
12h - 14h

Jeudi 15 janvier 2026
Repas du Nouvel An
12h - 14h

Samedi 22 novembre
Soirée tartiflette
19h - 22h
sur réservation

Le Schiste
place Saint-Joseph
09 87 58 74 08



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSL.



Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :



Vendredi 21 novembre
Soirée pyjama avec ton doudou
de 19h30 à 20h30
pour les 3 à 8 ans, accompagnés de leur.s parent.s
Gratuit
Sur inscription
« Viens en pyjama avec ton doudou et ta couverture pour profiter de lectures afin de trouver l'apaisement avant de te glisser dans les couvertures de ton lit douillet. »

Mercredi 3 décembre
Voilà Noël qui approche
de 11h à 12h
Duo parents / enfants de 6 à 8 ans
Gratuit
Sur inscription



Samedi 13 décembre
Voilà Noël qui approche
de 11h à 12h
Duo parents /enfants de 3 à 6 ans
Gratuit
Sur inscription

« Voilà Noël qui approche ... C'est l'heure de préparer les cadeaux. Viens découvrir les lectures surprises que nous avons sélectionnées pour toi. »



Vendredi 12 décembre
Papotage et bricolage sur Noël
de 16h à 18h
Ouvert à tous
Entrée libre
« Venez papoter tout en bricolant sur le thème de Noël. »

Retrouvez l'agenda complet du Réseau : <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/page/agenda>

SERVICES COMMUNAUX

Mairie - 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h30



Agence postale - 02 40 33 62 41
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Levée du courrier :
du lundi au vendredi - 15h
le samedi - 12h

Police municipale - 02 40 06 49 63
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Samuel PETITEAU & Mélissa THOMAS - 20 septembre
8 rue de la Petite Pièce

Thibault TAILLANDIER & Floriane ECKERN - 17 octobre
14 le Moulin Gourdon

NAISSANCE

Thelma BRAUD née le 29 septembre - 6 La Gandonnière

DECES

Paulette CHEVAU née CHEORY, 93 ans - a été domiciliée 3 rue des Fontaines
Marie-Josèphe LOGEAIIS née PAUVERT, 88 ans - a été domiciliée 5 place de l'Eglise

COLLECTE DES DÉCHETS

Les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- Mercredi 5 novembre
- Mercredi 19 novembre
- Mercredi 3 décembre
- Mercredi 17 décembre
- Mercredi 31 décembre

En cas de doute se référer au calendrier de collecte :
<https://mairie-laregrippiere.fr/fr/rb/17864/collecte-des-dechets-10>

Plus d'informations sur le site de la CCSL :
<https://dechet.cc-sevreloire.fr/rubrique/les-bons-reflexes/>

URBANISME

♦ DÉCLARATION PRÉALABLE

M. Yann LEMOINE

1 ter La Boisière

Remplacement de tuiles canal par de la tuile
Gallo Romane

M. Axel MENDY

13 route de la Tranchais

Division en vue de construire

DÉMARCHAGE ABUSIF

Face à la recrudescence de méthodes de démarchage abusif auprès des citoyens de la commune, nous vous invitons à redoubler de vigilance.

Sachez que tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Si ce n'est pas le cas ou en cas de doute, contactez la gendarmerie ou la mairie.

VIGILANCE
DÉMARCHAGE ABUSIF



Faux vendeurs de calendriers

En cette fin d'année, différents corps de métier peuvent se présenter à votre domicile pour vendre des calendriers. Certaines personnes en profitent pour en vendre également de manière frauduleuse.

Pour vous en prémunir, quelques réflexes simples sont à adopter :

- demander au vendeur sa carte professionnelle,
- s'assurer que le logo de l'institution figure sur le calendrier,
- ne pas laisser entrer un inconnu

N'hésitez pas à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage et à signaler tout comportement suspect ou insistant à la police municipale - 02 40 06 43 63 ou à police secours - 17.

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur
sa carte professionnelle



Je vérifie la présence
du logo officiel de l'institution
sur le calendrier



J'alerte les personnes âgées
ou isolées de mon entourage



Je ne laisse pas entrer
un inconnu



Je signale toute personne
suspecte ou comportement
insistant au 17

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Une fois, le conseil municipal élu, sa première prérogative est de désigner le maire puis les adjoints.



Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Les affaires de la commune relèvent de l'intérêt public au niveau communal. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Parmi ses attributions, le conseil municipal :

- émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local (vie municipale, urbanisme, emploi local...) ;
- vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté) ;
- est compétent pour créer des services publics municipaux, notamment des écoles élémentaires et maternelles d'enseignement public (après avis du représentant de l'État dans le département) ;
- élit les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (handicapées, pauvres ou exclues).

Le conseil municipal peut déléguer certaines de ses attributions au maire.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Il doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public.

En France, le vote n'est pas obligatoire. Mais voter permet d'exprimer nos convictions, de garantir nos droits, de préserver la démocratie, d'être associés aux mesures qui nous concernent. Le vote permet de s'exprimer par l'intermédiaire de représentants élus.

Premier tour : dimanche 15 mars 2026



Second tour : dimanche 22 mars 2026

Bureau de vote en mairie ouvert de 8h à 18h

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 février 2026, soit en ligne : servicepublic.fr ou en mairie à l'aide du Cerfa n° 12669. A noter que les jeunes de 18 ans, ayant fait leur recensement à 16 ans, sont automatiquement inscrits.



Pour voter, une pièce d'identité avec photo doit être présentée, valides ou périmées, depuis moins de 5 ans (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale, carte de combattant, carte d'invalidité ...).

Vous pouvez devenir scrutateur et participer au dépouillement des bulletins après la fermeture des bureaux en contactant la mairie au 02 40 33 63 14 ou contact@mairie-laregrippiere.fr.

ECOLE CLEMENT PELLERIN



LES GS CP A LA MEDIATHEQUE



L'association Atout'Lire nous a accueillis à la médiathèque pour des lectures offertes ; notamment celle de « Allez, Mémé ! », sur la relation transgénérationnelle (en lien avec le PEDT). Nous avons aussi eu le plaisir de profiter de la première mise en voix contée de Régine. Merci à elle de nous avoir offert ce très enrichissant moment d'une autre forme de lecture. Enfin, nous avons eu le loisir d'investir les lieux et de partir à la découverte de multiples albums et documentaires, que, pour certains, nous avons empruntés.



Les PS MS ont également bénéficié des lectures offertes par les bénévoles de l'association, en partage avec les parents accompagnateurs.



La nature au cœur des lectures présentées et temps de découverte de la richesse des albums disponibles sur place.

Et toujours une petite comptine à offrir en retour... Merci !

LES GS CP CE, à la Maison du potier, au Fuilet

Le 2 octobre dernier, les élèves des classes de GS-CP et de CE1-CE2 ont eu le plaisir de découvrir le monde de la poterie, à la Maison du potier du Fuilet.



Après avoir créé notre propre pot en terre avec la méthode des boulettes, nous avons creusé dans la carrière. Celle-là même de laquelle l'argile que nous avons utilisée était extraite.

Après un pique-nique sous le soleil et sur l'herbe verte du parc, nous avons visité le musée du site et nous avons observé le fonctionnement du tour grâce auquel l'animatrice a confectionné un vase qu'elle a transformé en pichet. C'était magique !



INSCRIPTION à l'ECOLE

L'inscription se fait en mairie sur présentation:

- du livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants déjà scolarisés

L'admission sera effective à l'entrée à l'école. En attendant, l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour vous faire visiter les locaux et répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements

Ecole Clément Pellerin, 2 ter rue de l'école

02 40 33 61 44

ce.0440781k@ac-nantes.fr

<https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr/>

ECOLE SACRE COEUR

En PS-MS, on apprend déjà à lire et à écrire

Pour se présenter, chaque élève a décoré son cartable.

En petite section, les élèves ont réalisé des empreintes de bouchons et ont fait du collage. Le geste en peinture et la manipulation du pot de colle ont permis de développer sa motricité fine, étape essentielle à la préparation de l'écriture.

En moyenne-section, les élèves se sont exercés au tracé des lignes verticales mais ils ont aussi joué aux jeux de « la chasse aux lettres » et « le marchand de lettres » pour se familiariser avec et poursuivre l'apprentissage de la lecture.

Ils ont ensuite découpé et collé les lettres de leur prénom sur le cartable. Et voilà le résultat !



Les GS-CE1 à la salle de sport !

Les GS-CE1 vont un vendredi sur deux à l'espace Alain Clouet de La Regrippière avec la classe de CP-CE2.

Au programme : course, jeux collectifs et lancers pour la partie efforts physiques.

Mais nous travaillons aussi le fait d'accepter de perdre, la persévérance et le respect des adversaires.



En CP-CE2, on fait connaissance !

Les élèves de CP-CE2 ont travaillé autour du portrait pour faire connaissance, en ce début d'année.

En production d'écrits, les CE2 ont écrit leur portrait et celui d'un camarade.

En arts visuels, les élèves ont transformé leur portrait. Ils ont aussi découvert une œuvre célèbre : la Joconde et l'ont transformée.



Les foulées de Saint Joseph pour les CM1-CM2 !

Avec les écoles du Pallet, de Vallet, de Mouzillon et de La Chapelle Heulin, les élèves de CM1-CM2 ont participé aux foulées de Saint Joseph (compétition sportive de course organisée par le collège Saint Joseph de Vallet).

Quatre courses se sont succédées : CM2 filles, CM1 filles, CM1 garçons, CM2 garçons.

Bravo à chacun !



Activités physiques pour toute l'école !

Chaque jeudi, à la fin de la récréation de l'après-midi, les élèves se retrouvent ensemble pour faire des activités physiques. Un moment de joie et de partage.



PEDT

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) repart pour trois nouvelles années. Les acteurs de ce projet se sont retrouvés le 29 septembre 2025 pour le lancement de la nouvelle thématique, l'intergénérationnel.

Le projet intergénérationnel permet de créer des rencontres entre les personnes de tous les âges pour qu'elles partagent des moments ensemble.

Rencontres existantes :

Certaines actions intergénérationnelles existent déjà au sein du territoire, comme l'écriture de cartes de vœux par les enfants pour les ainés, des lectures effectuées à la médiathèque, projet d'un atelier papotage et bricolage, l'organisation d'un pédibus entre l'accueil de loisirs et la salle polyvalente permettant aux enfants d'aller à l'activité cirque, animations et temps de convivialité proposés par les créateurs du «jardin de noël», implication des familles lors de temps choisis dans le cadre scolaire (activités et déplacements) ... tout évènement peut être pensé comme intergénérationnel.

Plan d'actions et calendrier prévisionnel :

La décoration du sapin de noël aura lieu le 5 décembre avec les différentes classes de la commune. Des ateliers multi-âges seront organisés par les écoles les jours précédents. Les dates proposées sont le 28 novembre pour l'école du Sacré Cœur et le 2 décembre pour l'école Clément Pellerin. C'est deux dates peuvent être amenées à évoluer en fonction des besoins des enseignantes.

Des lectures sont également prévues à la médiathèque, par les bénévoles et pour les enfants. Dates à définir.

Un temps fort aura lieu le vendredi 6 mars au soir, sans doute à la salle polyvalente. Cette soirée festive sera l'occasion de chanter et de danser... il y en aura pour tous les âges ! Le comité de pilotage préparant cet évènement a été programmé le Mardi 13 janvier mais risque fort d'être décalé sur un autre mardi soir (fin janvier ou début février).

Les carnets de souvenirs d'école : Cette année, une animation fil rouge nous accompagnera une bonne partie de l'année. Le comité de pilotage propose aux habitant.e.s de La Regrippière de partager un souvenir d'école sous la forme de récits écrits dans un premier temps, et pourquoi pas à travers des témoignages oraux dans un second temps.

Déroulement : l'idée est de faire circuler trois carnets sur la commune et d'en déposer trois autres dans des lieux stratégiques (dans les deux écoles et à la médiathèque) à partir de début novembre. Chaque personne en possession d'un carnet pourra, si elle le souhaite y inscrire un souvenir d'école. Un comité de pilotage aura lieu le jeudi 9 avril, le retour des livres sera prévu le jeudi 30 avril. Le dernier temps fort est fixé le vendredi 5 juin et sera l'occasion de partager oralement les souvenirs inscrits dans les carnets, mais également d'échanger en groupe autour de ces récits.

Ce projet d'écriture, initié dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) de la commune se déroulera du 3 novembre 2025 au 30 avril 2026, date à laquelle les carnets devront être retournés en Mairie.

Le vendredi 5 juin 2026, une lecture publique des carnets sera organisée. Celles, ceux qui le souhaiteront pourront venir lire le texte de leur souvenir.

Merci de votre participation, à vos plumes ou vos stylos !

ASCR

Mardi 18 novembre

20h

Espace Alain Clouet

L'ASCR vous invite à son assemblée générale, venez nombreux pour :

- faire un point sur l'année écoulée,
- rencontrer les membres de l'association,
- échanger.



Cette assemblée générale se clôturera autour d'un verre pour un moment convivial.

CLUB DE L'ESPERANCE



Samedi 22 novembre

à partir de 13h30

Espace Alain Clouet

Le Club de l'Espérance organise son traditionnel concours de belote.

Ouvert à tous

Bar et pâtisseries sur place

Bourriche

Des lots pour tous les participants

Inscription sur place : 8 €

Venez nombreux passer un agréable après-midi.

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 29 novembre

De 10h à 19h

Espace Alain Clouet

Cette journée conviviale sera rythmée par de nombreuses animations pour petits et grands :

- visite du Père Noël à 11h et 17h,
- remise de chèque à l'association Road to Hand, suite au rassemblement de voitures à 11h30,
- chorale de Noël de 15h30 à 16h30,
- tombola à 18h.

Artisans, producteurs, gourmandises et plats chauds vous attendent dans une ambiance de Noël conviviale, idéale pour préparer vos cadeaux et fêtes de fin d'année.

Et pas d'inquiétude côté météo : le marché se tiendra en intérieur chauffé !

Venez nombreux partager la magie de Noël et soutenir les associations locales !

Vous souhaitez exposer ?

Il reste encore quelques places disponibles pour les exposants - regrippanim@gmail.com

Date limite d'inscription : 15 novembre



ASSOCIATION JEUNES RETRAITÉS DU DON DU SANG

Samedi 6 décembre
à partir de 13h30
Espace Alain Clouet

L'association des jeunes retraités du Don du sang de Vallet et sa région (JRDS) organise un concours de belote avec annonces.

Inscriptions sur place : 8€

Bar, café, bourriche

La REGRIPIERRE	Salle Alain Clouet
SAMEDI 06 DECEMBRE 2025	
CONCOURS DE BELOTE	
~ avec ANNONCES ~	
Inscriptions à partir de 13 heures 30 8,00 euros	
organisé par les Joyeux Retraités du Don de Sang de Vallet et sa Région	
1 ^{er} lot : 6 rôtis 1 kg (bœuf, porc, dinde) 2 ^{ème} lot : 2 Jambons fumés 3 kg 500 3 ^{ème} lot : 2 Jambons fumés 2 kg 500	
1 LOT POUR CHAQUE JOUEUR	
BAR - CAFÉ - BOURRICHE	

ASSOCIATION APE



Dimanche 14 décembre
à 14h (ouverture des portes à 13h30)
Espace Alain Clouet

L'association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Clément Pellerin organise un loto.

3 € le carton, 5 € les 2 cartons, 8 € les 3 cartons

Réservation : ape.regripiere44@gmail.com - 07 50 23 37 12

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu :

Lundi 29 décembre
de 9h45 à 13h15 et de 16h à 19h30
Espace Alain Clouet

Autres points de collecte et prise de rendez-vous sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>



LA PETITE HISTOIRE DE LA REGRIPIERRE

Mars 1965 - Élection d'un nouveau Maire M. Jules GODEFROY.

A La Regripière, M. Jules Godefroy songe au rajeunissement de la commune.

Le dimanche 31 janvier dernier, La Regripière célébrait, non sans éclat, son centenaire. Nous avions, à cette occasion, évoqué le passé de cette petite commune, un passé riche, en particulier, de visites historiques liées à l'existence d'un Prieuré qui fut célèbre.

Aujourd'hui, La Regripière veut préparer l'avenir. Et pour cette petite localité essentiellement rurale où les terres sont le domaine de la polyculture, préparer l'avenir c'est, sinon entreprendre de grandes réalisations dont on a à vrai dire ni les possibilités ni le besoin, penser tout au moins au mieux être de ceux qui vivent là. Rien que dans ce domaine, il y a d'ailleurs, ici comme partout, toujours et beaucoup à faire.

Les récentes élections municipales ont porté à la tête de La Regripière un nouveau Maire, M. Jules Godefroy. Si ce dernier qui a pour adjoint M. Baron, a reçu pour mission d'administrer une commune dont l'importance n'est que minime puisque le dernier recensement, la classe en dessous légèrement du millier d'habitants (984 très exactement) il ne s'en trouve pas moins en face de problèmes qui demandent des solutions. Nécessairement, Monsieur Godefroy a des projets.

La Regripière a tout d'abord besoin de se rajeunir. Nous voulons parler ici de l'aspect que présentent dans l'agglomération la plupart des maisons. La réalisation de lotissements aurait donc en fonction de cela un double but : remodeler le bourg et mettre à la disposition des habitants qui le désirent des pavillons modernes, par conséquent agréables.

"C'est indispensable, assure M. Godefroy, pour retenir ici la population, dont un grand nombre d'éléments, les jeunes surtout, s'en vont travailler hors de nos frontières. La Chaussaire, St Germain sur Moine, Villedieu accueillent dans leurs ateliers de chaussures et de confection la main-d'œuvre de La Regripière. Mais tous ces ouvriers nous reviennent le soir après la journée de travail. Améliorer le cadre de vie de cette population active est donc une saine opération".

C'est sur un terrain vendu par le bureau d'aide sociale que s'étendra le premier lotissement à caractère municipal. Près des trois maisons neuves qui se sont déjà édifiées à cet endroit, un vaste emplacement encore en culture sera aménagé en bordure de route. Et plusieurs parcelles seront à la disposition des acquéreurs.



Jules GODEFROY
Maire de la REGRIPIERRE Mars 1965 Janv 1968

Deux lotissements, un terrain de sport etdes fleurs.

"Nous pensons, ajoute le maire qu'un second lotissement pourra être créé par la suite. Et il est permis d'espérer que des gens de l'extérieur, à l'heure où le calme campagnard est de plus en plus recherché, viendront s'installer chez nous".

Il faut dire que les avantages d'une nature, riche en ce moment de couleurs et de frondaisons, enveloppent la Regripière, dont le territoire est bordé par la Sanguèze. Et l'on sait qu'une petite rivière est pour toute localité un grand atout.

Monsieur Godefroy a aussi à cœur d'agrémenter le bourg par des plantations de fleurs et d'arbustes aux endroit qui apparaîtront les mieux exposés.

"Cela contribuera, comme les constructions nouvelles, à embellir notre commune, à la rendre plus accueillante à ceux qui viennent nous rendre visite.

Nous projetons aussi, en même temps qu'une réfection de certains bâtiments communaux, à l'aménagement d'un terrain de sports. Il pourrait comporter des installations pour le basket et le volley, par exemple, et aussi une salle pour réunions".

Il y a aussi le problème de l'adduction d'eau. Elle n'existe aucunement à La Regripière. Le problème n'est pas aigu, en ce sens que les puits sont nombreux, excellents et bien répartis, et que beaucoup de foyers ont réalisé leur propre installation, au bourg comme en campagne.

Mais il est bien évident que si l'on prévoit un programme de logements nouveaux, il faut tout naturellement songer au service d'eau. C'est ce que fait le maire, qui préoccupe également l'emplacement actuel du cimetière.

Les points que nous venons d'évoquer ne sont, nous l'avons dit, que des projets, qui ne seront susceptibles d'être concrétisés qu'au fur et à mesure des possibilités, comme le souligne lui-même Monsieur Godefroy. Ce que veut le nouveau maire, c'est faire de la Regripière un lieu de séjour où il fasse toujours bon vivre. Pour composer son tableau, Monsieur Godefroy, dont la peinture est le violon d'Ingres, aura l'œil de l'artiste et le sens pratique de l'administrateur.



Source : Livre de Paroisse (copie de presse)
Rédaction : Hélène Pineau

NOVEMBRE 2025

sèvre&loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« La réduction des déchets, ce n'est pas de la fiction » : une série d'ateliers en Sèvre & Loire pour la SERD 2025

Du 22 au 30 novembre, le service Déchets de la communauté de communes organise en Sèvre & Loire tout un programme d'ateliers, d'activités, d'animations, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), coordonnée en France par l'ADEME, l'Agence de la transition écologique.

Chaque année, à la fin novembre, la SERD promeut à l'échelle européenne des pratiques de production et de consommation plus responsables et durables. Cette année, l'événement aura pour thématique générale les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E). En Sèvre & Loire, le service Déchets de la communauté de communes se saisit de l'événement pour mobiliser les habitants et s'engager collectivement, à travers une série d'ateliers et d'animations thématiques, dans la prévention et la réduction des déchets.



Le programme de « La réduction des déchets, ce n'est pas de la fiction »

En collaboration avec ses partenaires, la communauté de communes présente « La réduction des déchets, ce n'est pas de la fiction » : une série d'ateliers thématiques. Une programmation gratuite et sur inscription.

• « Chéri(e), j'ai rétréci mon empreinte environnementale » : un atelier sur la consommation responsable

Le samedi 22 novembre, de 16h à 17h30, à la salle Praud du Loroux-Bottereau.

• « Autant en emporte le web » : un atelier sur le numérique responsable

Le mercredi 26 novembre, de 18h30 à 20h, à Vallet.

• Ciné-débat film « Low Tech » - vendredi 28 novembre, à 20h30, au cinéma du Loroux-Bottereau.

• « Répare-moi si tu peux » : un atelier de « répar'action »

Le samedi 29 novembre, de 16h à 17h15, au Complexe d'Accueil des Déchets (CAD) au Loroux-Bottereau.

• « Collecte solidaire : le réemploi contre-attaque » : une collecte solidaire

Du 22 au 30 novembre, sur les horaires d'ouverture du CAD et du Centre Technique Communautaire (CTC), au Loroux-Bottereau et à Divatte-sur-Loire (ZI de la Sensive).

Pour plus d'informations et s'inscrire aux temps forts, rendez-vous sur le site web Déchets de Sèvre & Loire.

CULTURE

Projection spéciale du documentaire « Savoir-Faire » pour les aînés de Sèvre & Loire

Le vendredi 7 novembre, le cinéma Le Cep à Vallet invite les aînés de Sèvre & Loire à venir (re)découvrir les métiers méconnus de notre territoire à travers une projection spéciale du documentaire Savoir-Faire, réalisé en 2022 par le collectif Les Locaux dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Au programme de l'après-midi :

14h30 : projection du film-documentaire Savoir-Faire // 15h30 : présentation de l'histoire du cinéma

15h10 : échanges autour des métiers et Savoir-faire // 15h45 : temps convivial et visite de la salle de projection

Un événement gratuit, convivial et culturel !

Plus de renseignements et inscriptions auprès du CLIC Sèvre & Loire au 02.51.71.95.89.



HABITAT

L'espace « Habitat & Energie » renforce son accompagnement pour rénover votre logement

La Communauté de communes Sèvre & Loire renforce son espace « Habitat & Energie » afin d'apporter aux habitants du territoire des conseils gratuits pour tous leurs projets d'habitat : construction, travaux de rénovation, accession à la propriété, location, aspects juridiques, modes de financements...

Récemment, l'intercommunalité a retenu le prestataire « CITEMETRIE » pour accompagner les habitants à chaque étape d'un projet de travaux de rénovation (isolation, ventilation, mode de chauffage) ou d'adaptation (rampe escalier, barre wc) de leur logement.

Qui contacter pour une demande ?

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Citémétrie.

• **par téléphone** : 02 51 71 55 46

- o tapez 2 pour toute demande de travaux de rénovation.
- o tapez 3 pour toute demande de travaux d'adaptation.

• **par mail** : habitat.ccscl@citemetrie.fr

Vous pourrez par la suite obtenir un rendez-vous sur Vallet, le Loroux-Bottereau ou à Divatte-sur-Loire, puis à votre domicile en fonction de vos besoins et votre situation pour vous aider dans votre projet.

FAMILLES

Retour en images sur Festi'famille 2025 : un week-end haut en couleurs et en sourires !

Les 4 et 5 octobre 2025, le complexe des Nouëlles au Landreau, a illuminé les coeurs au rythme des rires et des jeux grâce à la nouvelle édition de Festi'Famille, l'événement annuel piloté par le service Parentalité de la communauté de communes en partenariat avec les 11 communes de Sèvre & Loire, le Projet Culturel de Territoire (PCT) et les associations du territoire mobilisées pour les parents.

Les familles sont venues en nombre (870 participants) profiter des deux jours qui leur étaient dédiés à travers un programme d'animations et d'activités : ateliers créatifs, yoga et sophrologie parent-enfant, spectacles pour petits et grands, jeux de motricité, coin lecture et kamishibaï, ateliers culinaires...



Espace habitat et énergie

En 2025, la Communauté de Communes Sèvre & Loire a renforcé son Espace Habitat & Energie afin d'apporter des conseils gratuits pour tous vos projets en habitat : la construction, les travaux de rénovation, l'accession à la propriété, la location, les aspects juridiques, les modes de financements...

On y trouve quoi ?

Des conseils gratuits pour tous vos projets en Habitat : la construction, les travaux de rénovation énergétique, l'accession à la propriété, la location, les aspects juridiques, les modes de financements...

L'Espace Habitat & Energie, c'est un lieu pour :

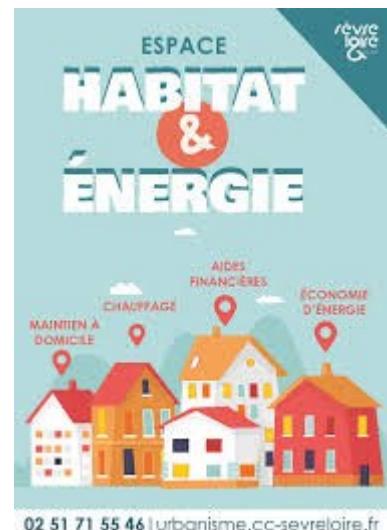
- vous informer : normes, aides financières, fiscalité, juridiques, techniques, devis
- vous conseiller : dans vos projets de réhabilitations et/ou de constructions
- vous accompagner : démarches administratives, techniques, devis

Pour qui ?

Pour tous les habitants de la Communauté de Sèvre & Loire (11 communes)

- Les propriétaires occupants et les accédants à la propriété
 - Les propriétaires possédant un logement locatif privé
 - Les syndicats de copropriétaires
- Locataires (avec l'accord du propriétaire)

Vous pouvez appeler le **02 51 71 55 46**



TAPEZ 1	si vous souhaitez être accompagné & conseillé dans votre projet de construction.
TAPEZ 2	si vous souhaitez être accompagné & conseillé sur vos travaux de rénovations énergétiques (isolation, mode de chauffage, ventilation) et sur vos installations d'énergies renouvelables.
TAPEZ 3	si vous souhaitez être accompagné & conseillé dans l'adaptation de votre logement au vieillissement et au handicap.
TAPEZ 4	si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'habitat social.
TAPEZ 5	si vous souhaitez bénéficier de conseils juridiques, financiers ou fiscaux pour votre logement.

Retrouvez les infos sur le site de la CCSL :
<https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/espace-habitat-energie/>

ZOOM sur les travaux de rénovation énergétique et les travaux d'adaptation

La Communauté de Communes Sèvre & Loire a choisi un prestataire « CITEMETRIE » pour vous accompagner à chaque étape de votre projet de rénovation.

Des exemples de travaux de rénovation énergétique :

- ⇒ Isolation des murs, des combles et des planchers
- ⇒ Remplacement du mode de chauffage (chauffage solaire combiné, pompe à chaleur, poêle à bois, chaudière à bois, ...) et eau chaude sanitaire
- ⇒ Ventilation double flux

Des exemples de travaux d'adaptation :

- ⇒ installation d'une douche à l'italienne
- ⇒ installation d'une rampe d'escalier, de barres d'appui dans les WC

Comment contacter CITEMETRIE ?

- par téléphone : 02 51 71 55 46 tapez 2 ou tapez 3.
- par mail : habitat.ccscl@citemetrie.fr

Il sera également possible d'obtenir un rendez-vous en permanence puis à votre domicile en fonction de vos besoins et votre situation pour vous aider dans votre projet.

Où sont les permanences :

- à la Maison France Services à Vallet - 3 boulevard Stéphane Pusterle,
- à la Maison France Services au Loroux-Bottereau - 10 place Rosmadec,
- à l'Espace Loire de la Communauté de communes Sèvre & Loire à Divatte sur Loire - 84 rue Jean Monnet/ZA de la Sensive).



A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Société Choletaise de Fabrication et La manufacture de tressage

Créée par des tisseurs de lin en 1969, la Société Choletaise de Fabrication (SCF) est créateur et fabricant d'accessoires textiles étroits pour des clients du monde entier, une histoire qui perdure dans le temps depuis plus d'un demi-siècle.

Une manufacture française au savoir-faire artisanal et d'ampleur industrielle, conjuguant traditions et innovations. Lacets, dentelles, galons, rubans, sangles, renforts, jacquards, serpentines, drisses, cordes et cordons y sont élaborés selon cinq procédés : le tressage, le tressage lent sur métiers bois, le tressage jacquard de dentelles, le tissage et le tricotage.



Conjuguant tradition et innovation, SCF met son savoir-faire et son expertise au service des marchés de la mode, du sport, du packaging, du linge de maison, de la décoration d'intérieur, de l'industrie, etc. L'acquisition du parc de métiers bois en 2013 et de dentelles en 2016, permet à SCF d'élargir son offre en proposant des produits haut de gamme et uniques.

Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant pour ses savoir-faire depuis 2012, la Société Choletaise de Fabrication emploie 50 employés qui maîtrisent un savoir-faire d'excellence et dispose d'un parc de 2.000 machines dont 1.107 métiers à tresser en bois datant de 1830-1900 et 70 métiers à dentelles aux fuseaux mécaniques de 1900.



Pour des raisons de sécurité, le site d'Andrezé ne se visite plus. C'est sur l'ancien site de l'usine SCF à Bégrolles-en-Mauges, plus accessibles aux groupes et surtout moins bruyant, que vous retrouverez tous les métiers à tresser datant de 1830.

La visite commentée peut se faire tout au long de l'année.

C'est sur ce site que s'installe Made By Bobine, un tiers-lieu, qui propose des ateliers (A-tresse), des espaces de travail (tresse-lab), une salle d'exposition et de conférence (tresse expo), des ventes (tresse-vente), et un lieu de rencontre.

Pour en savoir plus rendez-vous sur <https://www.manufacture-de-tressage.fr/>

Visite 15 rue de la croix de pierre, 49122 , Bégrolles-en-Mauges

Tarifs: 5€/personne

Durée 1h

Uniquement sur réservation pour des groupes de 5 à 30 personnes

02 85 45 97 50 – 07 88 49 47 06 / manufacture@made-by-bobine.fr

LE SALON DES ARTISTES

**Samedi 8 novembre et dimanche 9 novembre
de 10h à 18h30
Salle de la Tannerie - Le Loroux Bottreau**

Le Salon des Artistes est une exposition qui regroupe 25 artistes professionnels et amateurs, 20 peintres et 4 sculpteurs, sélectionnés pour la qualité de leur travail. Ils seront là pour présenter leurs œuvres et échanger avec le public.

Cette année, l'invité d'honneur est Daniel Germain, peintre installé à La Montagne (44).

Des animations auront lieu les après-midi. Des prix du jury et du public seront décernés.

Une partie des bénéfices du Salon sera reversée à l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque », qui vient en aide aux enfants atteints de malformation cardiaque. Il s'agira de prolonger l'action du Lorousain Fabrice Thomas, qui a couru quatre marathons en 24h pour soutenir cette cause.

Entrée gratuite

Vernissage samedi 8 novembre à 18h30

Organisateur : Association Tutti Quant

Salle de la Tannerie - rue des Moulins
44430 Le Loroux-Bottreau



ATELIERS D'ART PLASTIQUE



L'association Les Léonarts propose aux enfants de 6 à 14 ans des ateliers d'art plastique : dessin, peinture, volume, gravure, pratiques mixtes, assurés par Amélie Doussot, artiste.

Ces ateliers ont lieu le mercredi après-midi (hors vacances scolaires) avec deux créneaux de 1 h 30 chacun au choix :

- 14h à 15h30
- 15h45 à 17h15

au Centre Emile Gabory, près de la Médiathèque de Vallet.

IL RESTE DES PLACES.

Contact pour tout renseignement :
Marie Vincent - 06 85 60 31 00

SEMAINE DE LA HAIE

Du 22 au 30 novembre

Animations dans les communes du vignoble nantais

Le Collectif Environnement Sèvre et Loire organise la semaine de la haie. Au programme : plantations participatives, conférence-débat, film, balades... les haies sont à l'honneur pour une deuxième édition dans le vignoble nantais.

La haie bocagère est bien plus qu'un élément paysager, elle est notre partenaire pour lutter contre la perte de la biodiversité, l'érosion des sols, la raréfaction d'une eau douce en bon état, les îlots de chaleur... Elle apporte une protection pour les animaux d'élevage et les cultures. Pourtant, aujourd'hui encore, dans le vignoble nantais comme ailleurs, les haies sont plus souvent arrachées que conservées ou replantées.

Le Collectif Environnement Sèvre et Loire invite les habitant-es, les école-s, les professionnel-le-s de l'agriculture, viticulture, maraîchage, les entreprises, les associations, les élu-es et les services de la communauté de communes et des communes à se retrouver pour mieux comprendre l'ensemble des intérêts à multiplier les haies.

Plus d'informations et programme complet : www.collenvisl.fr



SPECTACLE IMMERSIF



Du 14 novembre au 21 décembre

Château de Goulaine

Vendredis de 18h30 à 21h30

Samedis et dimanches de 10h à 21h30

Le Château de Goulaine vous ouvre ses portes pour un spectacle immersif inédit. Dans un décor féerique, petits et grands sont invités à vivre un véritable voyage au cœur des origines et des secrets de Noël.

Une expérience unique, entre rêve, émotions et émerveillement, à partager en famille dans un lieu historique, empreint de magie.

Spectacle en déambulation d'une heure dans le château à la découverte de « La merveilleuse histoire du Père Noël »

Plus d'information et réservation : <https://www.lamerveilleusehistoire.com/>

LA VIE AU JARDIN

Source : Atout Loisir



Profiter de son jardin en hiver est une idée souvent négligée, car beaucoup associent cette saison à des journées courtes et froides. Pourtant, même sous la grisaille, le jardin regorge de potentiel et peut devenir un lieu agréable et inspirant.

Les idées reçues limitent parfois notre perception de cette période : plantes ternes, sol gelé, peu d'activités à y réaliser. Mais en réalité, l'hiver est une saison idéale pour repenser son aménagement extérieur et préparer de nouveaux projets pour l'année à venir !

Consacrer du temps à son jardin en hiver, c'est aussi se reconnecter à la nature dans sa forme la plus apaisante. Les journées plus courtes et le rythme ralenti invitent à une contemplation différente, propice au ressourcement.

Quels sont les bienfaits de profiter de son jardin en hiver ?

Même lorsque les températures baissent, passer du temps dans son jardin est bénéfique pour le corps et l'esprit. Voici quelques bonnes raisons de ne pas se priver du plein air en hiver :

- Renforcer le système immunitaire : respirer l'air frais stimule tout d'abord les défenses naturelles et aide l'organisme à mieux résister aux infections hivernales ;
- Lutter contre la déprime saisonnière : la lumière naturelle, même en hiver, booste la production de sérotonine, une hormone clé pour le moral ;
- Améliorer la circulation sanguine : les activités en extérieur par temps frais activent la circulation et aident à mieux oxygénier le corps ;
- Prendre du recul et se relaxer : être entouré de nature offre une pause mentale, réduisant le stress et favorisant un esprit plus clair ;
- Stimuler la créativité : l'observation des changements de saison et des détails de la nature inspire des idées et éveille la curiosité ;
- Maintenir une bonne condition physique : jardiner ou marcher dans son espace extérieur reste un moyen doux mais efficace de garder la forme.

L'hiver est une période idéale pour s'adonner à des tâches de jardinage spécifiques, comme la taille des haies et des arbustes. Ces activités permettent de préparer le jardin pour le printemps. C'est aussi un moment parfait pour planter des bulbes, qui fleuriront dès l'arrivée des beaux jours.

Le paillage est essentiel pour préparer votre jardin en hiver. En recouvrant le sol avec du paillis (feuilles mortes, paille, copeaux de bois), vous protégez les racines du froid tout en conservant l'humidité. Ce geste enrichit le sol et empêche la prolifération des mauvaises herbes. Un bon paillage favorise également la biodiversité en offrant un habitat pour les insectes utiles, tels que les carabes et les cloportes, qui aident à maintenir l'équilibre du jardin.

Même si les plantes sont au repos, le sol continue de vivre. L'hiver est idéal pour ajouter du compost et enrichir la terre en nutriments essentiels, préparant ainsi les futures plantations.

Source : Colvert, *L'olivier assurance*

PAIN D'ÉPICES

Ingrédients:

- 160g de farine et un peu plus pour le moule
- 160g de miel de fleurs
- 60g de beurre et un peu plus pour le moule
- 1,5 cuillère à café d'épices (spécial pain d'épices)
- 1 sachet de levure
- 60g de lait (température ambiante)
- 50g de cassonade

Un moule à cake

Temps de repos : 7 heures

Faire fondre le beurre, ajouter le miel.

Tamiser la levure et la farine avec les épices.

Faire un puits, y incorporer le beurre et le miel, bien mélanger.

Ajouter la cassonade, remuer énergiquement.

Verser le lait, vous devez obtenir une pâte à cake très homogène.

Saupoudrer le moule à cake avec le beurre et la farine, y verser la préparation.

Couvrir d'un film alimentaire et laisser reposer 7 heures au frais.

Cuire à chaleur tournante 1 heure à 155 degrés

Bonne dégustation.



APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.
Vous réalisez une recette qui régale les papilles.
Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

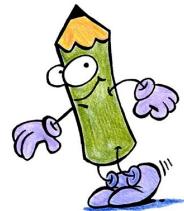
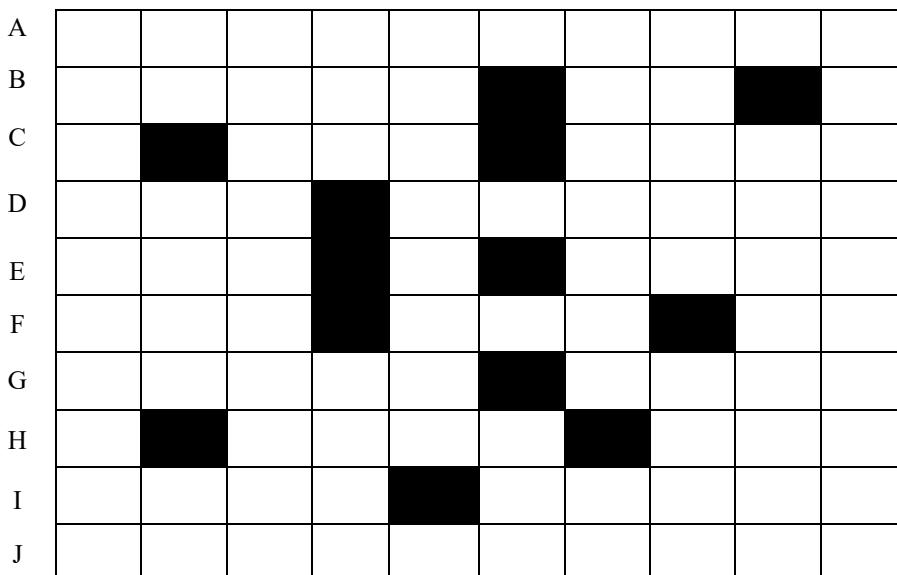


Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr

JEUX

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



VERTICAL

1. Saint Pierre est son nom à Nantes
2. Olympique de Marseille - Abimai - La fin de coup
3. Se renseigne, s'interroge ...
4. Pays au drapeau étoilé - Comme le H horizontal
5. Alcool très fort en degrés
6. Louis XIV en était un
7. Petites plantes des jachères - Sud Est
8. Démonstratif féminin - Mélange de rose
9. Relevé la parité d'une monnaie
10. Agités de petites secousses

HORIZONTAL

- A. Fleur des champs, très éphémère
- B. Anima la galerie - Cale en forme de lettre
- C. Elle coule au fond du ruisseau - Auxiliaire de vie
- D. Début de husky - Fruits du palmier
- E. Un des quatre cardinaux - Petits socles pour le golf
- F. Genre de défibrillateur - Elle n'est pas éternelle pour l'homme - 3ème personne du verbe aller au présent
- G. Il prend sa source dans le Caucase - Avec le puits et la margelle
- H. Ne pas avouer - Rivière de Roumanie
- I. L'homme a marché dessus en 1969 - Qui a de gros os
- J. Plante à fleurs jaunes, de la famille des Astéracées



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	R	E	C	H	E	R	C	H	E	R
B	O	P	A		T	O	U	S	S	E
C	C	I	R	C	U	I	T		S	D
D	A	L	T	A	I		E	P	E	E
E	M	A	I	S		E	R	S		V
F	A	T	L	A	N	T	A		C	E
G	D	O	A			O	I	S	O	N
H	O	I	G	N	O	N	S		T	A
I	U	R	E	E	S			S	O	N
J	R	E	S	S	E	R	R	A	N	T

EN ATTENDANT NOËL

Jeux proposés par amedenfant.fr

Labyrinthe des chocolats

Jeu de labyrinthe

Lutin :
Réussis à t'échapper de ce labyrinthe en récupérant au passage les succulents chocolats perdus par le Père Caramel !



Entrée

Sortie



Jeu de calculs des flocons

Jeu de calcul



Retrouve le chiffre correspondant à chaque flocon en résolvant des calculs totalement givrés sur le thème de Noël !

Soit malin. C'est le calcul final !

$4 - \text{flocon} = 2$	$2 + \text{flocon} = 14$	$\text{flocon} - \text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$
$\text{flocon} + 3 = 8$	$\text{flocon} - 10 = 15$	
$\text{flocon} + \text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$	$\text{flocon} - \text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$	
$\text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$	$\text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$	$\text{flocon} = \underline{\hspace{2cm}}$



Anne-Charlotte BATTISTELLA : entre passion généalogique et engagement citoyen !

Gestionnaire RH et référente handicap dans une société d'informatique à La Chapelle-Sur-Erdre, Anne-Charlotte incarne parfaitement l'engagement bénévole au service de sa communauté, tout en cultivant une passion dévorante pour la généalogie.

Un parcours de vie entre Loire et ailleurs

Née à La Chapelle-Sur-Erdre et ayant grandi à Thouaré-Sur-Loire, Anne-Charlotte a connu un parcours géographique riche. À l'âge de 16 ans, elle quitte sa région natale pour les Pyrénées, avant de rejoindre la région parisienne à l'âge adulte pour y bâtir sa carrière professionnelle.

C'est dans la capitale qu'elle rencontre son mari et fonde une famille avec deux enfants, aujourd'hui âgés de 32 et 24 ans. Après vingt années passées à Paris, le couple ressent un irrésistible appel du retour aux sources. Ils s'installent d'abord au Pallet, puis définitivement à La Regrippière en 2013.



Un engagement citoyen né de la crise sanitaire

La période post-Covid marque un tournant dans l'engagement civique d'Anne-Charlotte. Lorsqu'elle découvre un appel à candidatures pour devenir bénévole à la bibliothèque de La Regrippière, elle n'hésite pas à proposer ses services. Aujourd'hui membre active de l'équipe, elle assure une permanence mensuelle le dimanche matin de 10h00 à 12h00.

Cet engagement lui offre l'opportunité de donner de son temps tout en créant du lien avec les utilisateurs de ce service public. C'est tout naturellement qu'elle a proposé d'organiser des ateliers autour de sa passion : la généalogie.

Une passion de quarante ans pour l'histoire familiale

Depuis quatre décennies, Anne-Charlotte se passionne pour la généalogie. Cette vocation est née d'un événement marquant : le décès de sa grand-mère. L'éloignement géographique de ses racines et le sentiment d'avoir insuffisamment écouté sa descendante lui donnent alors l'envie de remonter le temps et de reconstituer son histoire familiale.

À ses débuts, les recherches s'effectuaient exclusivement par courrier. Lors de ses retours dans l'Ouest, Anne-Charlotte savourait ses moments passés aux archives départementales, découvrant de nouvelles pistes, menant ses enquêtes et rétablissant des vérités historiques. Ces heures aux archives revêtaient pour elle un caractère presque mystique, avec le plaisir unique de consulter des registres authentiques. L'évolution technologique a transformé ses méthodes de recherche. Les registres dématérialisés ont rendu les données plus accessibles, même si cela a quelque peu altéré le charme de la découverte directe. Face à son enthousiasme débordant, son mari plaisante souvent : « Je te laisse travailler avec tes morts ! »

Une communauté d'entraide et de partage

Au fil de ses recherches, Anne-Charlotte a découvert une véritable communauté de passionnés qui s'entraident lorsque les pistes se tarissent. Cette solidarité entre généalogistes est précieuse, même si elle nécessite une vigilance constante : la vérification des informations partagées reste indispensable, car les erreurs d'orthographe et les incohérences peuvent facilement induire en erreur.

Des résultats impressionnants et une transmission en perspective

Cette passion assidue a porté ses fruits : Anne-Charlotte a réussi à reconstituer sa descendance jusqu'au 8^{ème} degré, et ses recherches sont loin d'être terminées ! Son objectif ultime est de consolider un arbre généalogique complet qu'elle aura à cœur de transmettre à ses enfants et petits-enfants.

Partager sa passion avec la communauté

Fort de cette expertise acquise au fil des années, Anne-Charlotte souhaite faire profiter d'autres personnes de ses connaissances. Elle animera des ateliers généalogie dès l'année prochaine à la bibliothèque de La Regrippière, pour tous ceux qui souhaitent se lancer dans cette fascinante quête de leurs origines.

Merci à Madame BATTISTELLA pour ce moment de partage !